



Engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité : un enjeu stratégique sur le long-terme, une garantie de compétitivité

Les entreprises de la filière cosmétique dépendent étroitement de la biodiversité, mais ont également un impact sur elle. En 2026, l'Association Cosmed engage les entreprises dans un tour de France de la biodiversité. 7 journées sont prévues dans les 7 Cosmetopôles pour sensibiliser les entreprises à leurs dépendances et impacts, et les faire échanger sur des solutions.

Une filière qui dépend de la biodiversité à tous les niveaux

Les entreprises de la filière cosmétique ont une forte dépendance à une biodiversité « en bonne santé », pour l'utilisation croissante des ressources naturelles végétales et de l'eau, essentielle tout au long du cycle de vie du produit. Pour autant, la filière exerce des pressions sur la biodiversité de manière directe ou indirecte. Ses activités participant à la dégradation des habitats naturels, la surexploitation des ressources végétales et de l'eau et la pollution plastique et chimique des milieux terrestres et aquatiques. L'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques qu'elle entraîne induit de nombreux risques pour nos entreprises qui se doivent de réduire leurs impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur en travaillant à la diversification des sources d'approvisionnement, avec une attention particulière sur les pratiques agricoles associées, en rationalisant leurs usages de la ressource eau, en améliorant la qualité de leurs rejets et développant l'écoconception de leurs emballages.

La biodiversité, un sujet régional

Depuis 2016, la loi Biodiversité donne l'obligation à chaque Région d'avoir une Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), ce qui était optionnel jusque-là. Une feuille de route commune Région-Etat est élaborée, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) assurant un accompagnement des Régions dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif. Les Régions se saisissent ainsi d'un sujet éminemment stratégique pour les territoires comme pour les entreprises.

7 journées dédiées dans les 7 Cosmetopôles

Fort de son ancrage territorial, via les Cosmetopôles associés à 7 régions ou grandes zones géographiques en France (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Île-de-France, Grand-Est, Grand-Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence Côte d'Azur), Cosmed organise des journées dans chacun d'entre eux en 2026 pour engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité, tout en mettant en avant des outils et témoignages d'entreprises déjà mobilisées sur ces enjeux. Des journées seront dédiées aux ingrédients (sourcing et traçabilité, valorisation des coproduits, structuration de filière), ainsi qu'à l'empreinte emballages et à l'empreinte eau des entreprises de cosmétique sur la biodiversité.

Retrouvez toutes les dates sur www.cosmed.fr

Un partenariat avec l'OFB, la DGE et la CGDD ainsi qu'avec de nombreux partenaires dans les territoires

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux du Roquelaure "Entreprises & Biodiversité" conduits en 2023, qui avaient posé les bases d'un dialogue renforcé entre l'État, les acteurs économiques et les fédérations professionnelles pour accélérer l'intégration de la biodiversité au cœur des stratégies d'entreprise. C'est dans cette trajectoire structurante que Cosmed organise les Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction Générale des Entreprises (DGE). De nombreux partenaires sont également mobilisés dans les territoires : Régions, agences de développement, métropoles, services économiques de l'Etat en région, Agences régionales de la Biodiversité, pôle Innov'Alliance ...En Grand-Ouest, rendez-vous est donné aux entreprises le 28 mai en Bretagne, à Lorient (*cf encadré page 2*)

Portrait : Dominique Lecomte, Directeur général adjoint, Groupe Gilbert



Après des études de biologie et biochimie, Dominique Lecomte rejoint les Laboratoires Gilbert en 1992 au contrôle qualité. Il évolue rapidement vers des fonctions opérationnelles et devient, à 24 ans, responsable planning, ordonnancement et production. En 1999, à la suite du rachat de la marque et du

site Algotharm à Landerneau, il prend la direction de l'usine de La Grande Palud. Il y conduit un important travail de structuration et de modernisation, permettant d'améliorer la performance industrielle et de soutenir le développement des activités, tant pour les marques propres que pour la sous-traitance. En 2007, il est nommé Directeur Général Adjoint du pôle cosmétique. À partir de 2014, il se concentre sur les enjeux industriels du Groupe et pilote notamment le projet d'une nouvelle usine, mise en service en 2016 à Plouédern.

Son périmètre s'élargit en 2019 avec la savonnerie de Falaise, pour laquelle il accompagne une stratégie d'innovation, notamment autour de la cosmétique solide, et de diversification des marchés, contribuant à une forte croissance de l'activité.

Aujourd'hui Directeur Industriel et Qualité du groupe Gilbert, Dominique Lecomte supervise 6 unités de production et près de 600 collaborateurs. Les sites produisent une vingtaine de marques, dont Physiodose, leader en pharmacie.

Convaincu du rôle structurant de l'innovation industrielle, il accompagne le déploiement d'un schéma directeur industriel organisé autour de deux pôles, en Bretagne et en Normandie, ainsi que d'un schéma directeur logistique.

Adhérent COSMED depuis 2011, le groupe Gilbert s'appuie sur l'association pour anticiper les évolutions réglementaires et partager les bonnes pratiques du secteur.

RENCONTRE COSMETOPOLE GRAND OUEST

28.05.26 Lorient

EMBALLAGE : LIMITER L'EMPREINTE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

VISITE D'ENTREPRISE - CONFÉRENCES - RÉSEAUTAGE

- Visite d'Albéa (Plouhinec)
- Etat des lieux des pressions sur les ressources
- Empreinte emballage dans la notation environnementale
- REP
- Pitches innovations emballages biosourcés
- Ateliers d'échanges collaboratifs Emballages et biodiversité : pressions et opportunités (réduction, réemploi, recyclage)
- Partenariats et financements régionaux

INSCRIPTION

Stratégie nationale BIODIVERSITÉ 2030

Biotech Santé BRETAGNE

cosmetopole-grandouest@cosmed.fr - www.cosmed.fr

28 mai 2026 – Emballages et biodiversité

RENDEZ-VOUS DANS LE MORBIHAN

Chaque année, Cosmed organise la Rencontre annuelle du Cosmetopôle Grand-Ouest dans l'un des quatre départements bretons. En 2026, cet événement revient dans le Morbihan, avec pour sujet l'empreinte emballage des entreprises de la filière cosmétique. En lien avec Biotech Santé Bretagne, l'Université Bretagne Sud, l'Université Catholique de l'Ouest, la Technopole Anticipa et les entreprises membres du comité de pilotage (Laboratoire Cosmarine, Maison Osiris, Prévost Laboratory Concept, Cosmepar, Laboratoires Gilbert), Cosmed vous donne rendez-vous à la Cité de la Voile pour découvrir les pressions et opportunités liés à la sélection et à la vie des emballages.

VISITE, CONFÉRENCES ET ATELIERS

Le matin, Yannick Davouse, directeur du site de production des emballages Albaea, nous ouvre les portes de son usine à Plouhinec, l'occasion de découvrir les process de fabrication (injection, assemblage haute cadence, etc.). D'autres propositions alternatives à la visite d'Albea pourraient suivre dans les prochaines semaines. L'après-midi, Anne-Gaëlle Touminet (Agence Bretonne de la Biodiversité) et Mathilde Guyader (Cosmed) exposeront les pressions spécifiques liées au territoire breton, en rappelant également comment les acteurs économiques peuvent favoriser la biodiversité.

Une entreprise du Consortium Green Impact Index viendra parler de la place de l'empreinte emballage dans la notation environnementale.

D'autres, fournisseurs d'emballages ou de matériaux, pitcheront sur leurs solutions. La société Atil, créée il y a 5 ans, développe des emballages premium-luxe à partir de fibres végétales (lin, sorgho, chanvre). Son fondateur, Christophe Philippe, viendra présenter l'opportunité que représentent ces emballages pour les entreprises, tant du point de vue de la biodiversité que des innovations techniques. La société Elixance produit quant à elle des matériaux (bioplastiques biosourcés) et des colorants. Christophe Gilbert et Agathe Lacombe viendront nous parler du PHA, de son origine, de sa biodégradation et de sa place potentielle au sein de la cosmétique. D'autres solutions pourront être présentées. Des ateliers (au choix des participants : réduire, réemployer ou recycler) viendront compléter cet après-midi d'échanges.

INSCRIPTIONS [en ligne sur le site de Cosmed](https://www.cosmed.fr).

Ouvert aux adhérents Cosmed/BSB et aux non-adhérents

Retrouvez les derniers Cosmed TV...

Au 1^{er} trimestre 2026 : 5 mn pour comprendre les Omnibus européens / Deux nouvelles normes de tests solaires / Droits de douane aux Etats-Unis : où en sommes-nous ? / Cosmed Regulatory Congress / Transparence des rémunérations : tout savoir sur la nouvelle directive / Calendrier des échéances réglementaires 2026



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 4^e trimestre sur www.cosmed.fr

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE
DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

4^{ème} Trimestre 2025



Les infos partenaires

BIOCHAINS ATLANTIC POUR LA FILIERE ALGUES

Le 26 mars, Biotech Santé Bretagne a réuni une quarantaine d'acteurs de la filière algues dans le cadre du projet européen BIOCHAINS Atlantic, dédié au renforcement des chaînes de valeur des biomasses algales.

Cet atelier collaboratif a permis d'identifier les principaux défis du secteur (réglementaires, techniques, économiques et environnementaux) et de faire émerger des pistes concrètes pour mieux valoriser les algues et leurs co-produits.

Le projet interreg Atlantic Area Biochains rassemble 7 partenaires de 4 pays (Espagne, Portugal, France et Irlande) pour une durée de 30 mois. Son objectif est d'améliorer la durabilité et l'efficacité des chaînes de valeur des algues, notamment dans le secteur cosmétique.

Informations [sur le site de Biotech Santé Bretagne](#).

TRANSITION COSMETIQUE AUTOUR DE L'EAU

Mathilde Guyader, responsable Environnement de Cosmed, interviendra lors d'un webinaire le 30 avril prochain de 9H à 10H30, sur la « Gestion de l'eau dans la cosmétique : risques, obligations et leviers d'actions ». Ce temps d'échange doit permettre aux entreprises de mieux comprendre les enjeux liés à la ressource en eau dans le secteur cosmétique.

Au programme : obligations et dispositifs d'accompagnement, présentation d'ECOD'O, retours d'entreprises (Technature, Prévost Laboratory Concept) et cas concret de gestion de crise en situation de restriction d'eau.

Un rendez-vous proposé par la CCI, Biotech Santé Bretagne et Cosmed pour identifier des solutions concrètes. Ce webinaire s'inscrit dans le cadre du programme de transition de la filière cosmétique financé par l'Ademe. Inscription [en ligne](#)

OPEN DE L'INTERNATIONAL

La journée des entreprises bretonnes qui osent le monde est de retour le 29 juin 2026 à St-Brieuc.

Au programme : réunions d'information, retours d'expérience, échanges de bonnes pratiques, conférence plénière, rendez-vous B2B, village des partenaires nationaux et régionaux à l'international, 50 pays représentés...

L'OPEN de l'international est un incontournable pour s'informer, réseauter et donner de l'élan à son développement international ;

Journée gratuite réservée aux entreprises bretonnes.

Inscription en ligne obligatoire : opendelinternational.com



Les échos des entreprises

REPRISE DU GROUPE AQUATONALE

Laboratoire spécialisé en biotechnologie marine et en soins dermo-cosmétiques, à Allaire, dans le Morbihan, Aquatonale, entame une relance de son activité avec l'arrivée de deux nouveaux actionnaires, Arnaud et Frédérique Le Trionnaire. L'entreprise conserve ses 13 salariés et son outil de production, signe d'une volonté de continuité et de préservation du savoir-faire local. Les nouveaux dirigeants ambitionnent de développer de nouvelles gammes, notamment éco-responsables, tout en renforçant l'ancrage territorial, avec l'ouverture d'un magasin d'usine. Aquatonale avait été placé en liquidation judiciaire fin 2025.

<https://aquatonale.com>

VALLEE DE LA BRESLE : INNOVATIONS VERRE

Ça bouge dans l'industrie du verre ! Deux entreprises spécialisées dans le parachèvement du verre pour l'industrie cosmétique, Satimat et Nigermat, reçoivent le soutien de la Région Normandie (respectivement 180k€ et 100 k€) pour réduire leur empreinte carbone. Ainsi, Satimat par exemple, investit dans une machine de lavage automatique qui lui permettra de traiter jusqu'à 2M de flacons dès la première année, en évitant leur destruction. L'initiative devrait générer une économie estimée à plus de 200 tonnes de CO₂ par an, tout en renforçant la performance industrielle de l'entreprise.

www.satimat.fr

www.nigermat.fr

GBC REJOINT LE GROUPE SUPERGA BEAUTY

Le laboratoire Global Beauty Consulting, dirigé par Gaël Boutry, rejoint le groupe familial Superga Beauty, marquant une nouvelle étape dans son développement. Cette intégration vise à structurer et accélérer la croissance de l'entreprise, tout en assurant la continuité de ses activités. Gaël Boutry, tout en cédant l'entreprise, reste impliqué avec un rôle évolutif.

www.globalbeautyconsulting.com

<https://supergabeauty.com>

PARTENARIAT HUILES BERTIN ET ABERACTIVES

Les entreprises AberActives et Les Huiles Bertin nouent un partenariat stratégique pour développer des ingrédients innovants à partir de grandes algues marines. Cette alliance combine l'expertise d'AberActives en transformation enzymatique des biomasses algales et le savoir-faire industriel des Huiles Bertin en extraction et raffinage. Les Huiles Bertin prennent une participation minoritaire au capital de la start-up.

www.huiles-bertin.com

www.aberactives.com

ROVAL : DE NOUVELLES LIGNES DE PRODUCTION

A Flers (Orne), Roval installe de nouvelles lignes de production, grâce à un prêt régional de 500 k€. Depuis son intégration au groupe Anjac Health & Beauty en 2020, l'entreprise a fortement modernisé son outil industriel, portant sa capacité à environ 185 millions d'unités par an. Un projet majeur en 2026, lié à un client stratégique, prévoit l'ajout de trois lignes supplémentaires.

www.anjac.com

Les financements

APPEL A PROJETS DE FILIERE EN BRETAGNE

Dans le cadre de France 2030, cet appel à projets vise à renforcer la compétitivité des filières bretonnes en soutenant des projets collectifs structurants : outils mutualisés, infrastructures de recherche, unités industrielles ou projets collaboratifs. Ouvert aux acteurs économiques et de la recherche, il cible des initiatives inscrites dans les grandes transitions (numérique, écologique, industrielle...) et dans des secteurs clés dont la cosmétique. Les projets doivent présenter un budget supérieur à 400 000 € avec un cofinancement privé d'au moins 50 %. L'aide, sous forme de subvention, peut couvrir jusqu'à 50 % des dépenses. Dépôt des dossiers en ligne [auprès de Bpifrance](#) avant le 30 juin 2026.

APPEL A PROJET EUROPEEN SUR LES COPRODUITS

Vous êtes une PME avec un projet de valorisation de coproduits issus de l'agroalimentaire ? Participez à un webinaire d'information sur l'appel à projets européen GRAPPA. Sont finançables des projets de développement ou mise en œuvre de nouveaux ingrédients ou produits « upcyclés » et/ou procédés et/ou technologie, jusqu'à 60 k€ par entreprise.

Ouverture de l'appel à projets le 26 mars.

Clôture de l'appel à projets le 26 mai 2026.

Information sur le site <https://i4be.eu/grappa>

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ?

Faites-le nous savoir [via ce sondage rapide](#).

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires.

Transmettez [ce lien pour s'y abonner](#). Merci !